

Décision Générale colonial

Décision n° 88 02/02/1945

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 février 1945
Numéro JO n° 2 du 01/02/1945	Date du numéro 1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

le sergent Favetto place dans la position « Hors-cadres ». est affecté à la Milice la digène de la Côte Française des Somalis a compter du 1er février 1945. Il continuera à remplir ses fonctions actuelles du Bureau du Chiffre du Gouvernement.